

Services Publics



SERVICES PUBLICS CFE – CGC

15-17 rue Beccaria 75012 Paris

☎ 01.44.70.65.90

fonctions publiques@cfecgcfp.org

<http://www.fonctions-publiques-cgc.org>

PARIS, le 10 juillet 2017

DECLARATION PREALABLE CONSEIL COMMUN DE LA FONCTION PUBLIQUE 10 JUILLET 2017

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,

En préambule à cette déclaration, la fédération des Services Publics CFE-CGC tient à rappeler son attachement fort à deux grands principes : la défense des agents des services publics et le dialogue social.

L'annonce de la composition du gouvernement a déjà donné un signe négatif à tous les agents. En plus de l'absence d'un ministère en titre, la Fonction Publique a été intégrée au ministère de l'action et des comptes publics. Immédiatement nous nous interrogeons sur cette absorption qui ressemble à une logique comptable et manifestons notre inquiétude.

Les premières décisions confirment notre inquiétude. Le gel du point d'indice qui entraîne encore une baisse du pouvoir d'achat des agents, en raison de l'augmentation parallèle des taux de prélèvements. Ensuite le rétablissement du jour de carence qui rappelons-le avait déjà été mis en œuvre puis supprimé. Durant son application, aucune preuve n'a été apportée en matière d'économies. Pourquoi encore jouer sur le clivage public/privé qui est tant nuisible au débat et toujours utilisé dans le même sens ?

Il y aurait lieu d'analyser les véritables causes qui engendrent les arrêts maladie notamment les conditions de travail et la souffrance au travail. Les méthodes de management ne sont pas en adéquation avec les enjeux actuels des services publics qui eux doivent s'adapter aux nouvelles méthodes de travail pour répondre à l'attente des citoyens.

Personne ne se demande pourquoi les agents souffrent.

Les mauvaises nouvelles se succèdent et stigmatisent encore plus les agents des services publics auprès des citoyens. Le fonctionnaire basching a pour conséquence que les jeunes ne sont pas attirés pour intégrer la Fonction Publique. Qui accepte aujourd'hui d'être infirmier, enseignant, pompier ou policier ? Qui accepte d'exercer au sein d'une Fonction Publique malade ? Une Fonction Publique stigmatisée, mettant de plus en plus de côté l'aspect humain.

Cette même Fonction Publique est pourtant composée d'hommes et de femmes qui œuvrent quotidiennement avec un très grand professionnalisme, dans des conditions de plus en plus difficiles au profit de tous. Quelle injustice de devenir une simple variable d'ajustement économique !

Notre constat est d'autant plus amer, que ces deux annonces ont été faites par voie de presse, quelques jours avant la réunion de notre Conseil Commun. Cette méthode de décisions unilatérales, nous laisse perplexe pour l'avenir d'un dialogue social constructif comme nous le concevons.

Monsieur le Ministre, d'autres sujets nous préoccupent fortement et sont propices à faire grandir un climat d'inquiétude auprès des agents :

- Quid des engagements actés dans le protocole Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations ? Quid de la mobilité entre les versants de la Fonction Publique ? Que penser de l'absence d'annonces des taux de promotions au titre de 2018 ? Que penser des rumeurs de suppression des instances de concertation ? Quelle sera la place du dialogue social lors du rendez-vous salarial de l'automne ?

- L'annonce du surgel de 6,5 millions d'euros de l'action sociale interministérielle est d'une ampleur sans précédent. S'ajoutant à des crédits déjà amputés par rapport à 2016, ce gel ne couvrira pas les dépenses prévues en 2017 par la DGAFP. L'action sociale répond pourtant à des besoins importants : les agents doivent affronter des difficultés de logement, de gardes d'enfants, d'accès quasi impossible à une restauration convenable sur leur lieu de travail par l'absence ou l'éloignement de restauration administrative ou interadministrative. Quotidiennement nos organisations syndicales doivent soutenir et guider des agents de la Fonction Publique qui sont eux aussi touchés par la crise et sans nul doute plus durement pour certaines catégories qui se précarisent. Il est donc humainement indispensable de préserver une action sociale de valeur.

- Que dire des conditions de travail et de la santé au travail ? La Fonction Publique est un grand corps malade. Le nombre de burn-out et plus précisément les épuisements professionnels explosent. Des réformes telles des restructurations de services dans le cadre du big-bang territorial, sont bien souvent faites sans accompagnement individuel. La qualité de vie au travail et l'amélioration de la conciliation des vies professionnelles et personnelles doivent être des priorités.

- La Fonction Publique doit également apprendre à maintenir dans l'emploi les agents qui ont été détruits psychiquement par le travail, nécessitant la collaboration des services de santé

au travail et d'opérateurs spécialisés dans l'accompagnement.

En matière de handicap, il est impératif de maintenir les sources de financement en sécurisant le FIPHFP (fond d'insertion pour les personnes handicapées dans la Fonction Publique).

- Lors de sa campagne électorale, le Président a dessiné les contours d'une réforme systémique tendant à unifier les régimes des retraites. Face à la situation économique, politique et démographique, on aurait tendance à tomber dans le catastrophisme et envisager le pire. On peut cependant espérer aussi une amélioration et faire des projections raisonnables. Pour les Services Publics CFE CGC, il y a des impératifs : privilégier le taux de remplacement à un niveau acceptable, maintenir les conditions pour les catégories d'actifs, ne pas faire évoluer l'âge de départ à la retraite, favoriser l'abondement par l'Etat d'un fonds de protection supplémentaire.

Au-delà de l'absence de lisibilité de l'agenda social, d'autres points s'ajoutent telles les suppressions de postes, la hausse de la CSG ... Sur ce dernier point, au vu des annonces faites par voie de presse, nous demandons la réunion, en urgence, d'un groupe de travail qui doit se traduire par de véritables négociations.

Monsieur le Ministre, pour atteindre l'objectif d'une Fonction Publique moderne, les agents des services publics doivent être reconnus, valorisés et pour ce faire retrouver une motivation à exercer un service public de qualité en réponse aux attentes des citoyens. C'est dans cet état d'esprit que la fédération des Services Publics CFE-CGC prendra pleinement sa place dans les négociations futures.

Merci pour votre attention.